



Sagard Private Equity Strategies Fund

Aperçu du Fonds

À propos de Sagard

Sagard est un gestionnaire multi-stratégies d'actifs alternatifs mondial avec + 27 G\$ d'ASG¹ sur quatre classes d'actifs

Nous offrons un **capital flexible**, une **culture entrepreneuriale** et un **réseau** mondial d'investisseurs, de partenaires commerciaux, de conseillers et d'experts en création de valeur

Capital-risque

Private equity

Crédit privé

Immobilier

90%

des associés chez Sagard sont actionnaires

+ 200

investisseurs, entreprises, partenaires institutionnels et family offices

+ 400

de professionnels², dont plus de 100 sont spécialisés dans l'investissement

8

bureaux à travers le Canada, les États-Unis, l'Europe et le Moyen-Orient

Le Fonds est géré par une équipe hautement expérimentée*

John Clark
Président



32 années

Jeffrey Reals
Directeur général



31 années

Larry Rusoff
Directeur général



27 années

Jim Tybur
Directeur général



19 années

Années d'expérience en investissement³

Qui ont été dirigeants de marques mondiales, notamment



Nos dirigeants sont appuyés par une solide équipe de professionnels chevronnés de l'investissement et des opérations en private equity

L'équipe a surperformé sur le long terme^{4, 5, 6, 7}

+ 175

Relations avec le commandité

+ 400

Engagements de Fonds

En privilégiant les rachats d'entreprises de petite et moyenne taille (PME) et en misant sur des relations solides avec les gestionnaires, l'équipe a surperformé d'autres fonds axés sur les rachats de PME de + 510 bps à long terme

17.9%

19%

TRI net⁸

780 bps

surperformance par rapport à l'indice de référence

Performance nette de PEM dans le cadre des rachats de PME

12.8%

Point de référence pour les rachats de PME

12.0%

Point de référence pour les rachats d'entreprises sur les grands marchés et les marchés de masse

Aperçu du Fonds

Le Sagard Private Equity Strategies Fund offre aux investisseurs canadiens accrédités un accès pratique à des investissements en private equity de calibre institutionnel. **Le Fonds a été lancé en janvier 2025 avec + 50 M\$ CA investi, et Sagard, ses sociétés affiliées et ses employés ont investi 25 M\$ CA**



Rendement net annuel indicatif à long terme de **14 à 18 %**⁹



Véhicule évolutif pratique avec des souscriptions mensuels et des liquidités trimestrielles



Véhicule entièrement financé pour éliminer la complexité des appels de capital



Admissible à des régimes enregistrés comme les REER, les CELI, les REEE, et d'autres



Exposition diversifiée aux stratégies de private equity



Accès à des gestionnaires de premier plan et à des opportunités de co-investissement

De plus, les investisseurs qui souscriront avant le 1er juin 2025 bénéficieront d'une réduction de 30 points de base sur les frais de gestion pour les unités de série X ainsi que de la possibilité de participer à une éventuelle augmentation de la valeur du portefeuille initial

Le Fonds exploite **les investissements secondaires, les co-investissements et les investissements primaires** pour offrir une solution complète en private equity. Ensemble, ces stratégies offrent une approche diversifiée et créent une flexibilité pour ajuster les allocations en fonction des conditions du marché et des opportunités spécifiques.

Allocation cible et approche d'investissement

Secondaires, 40 à 70 %

Cibler les portefeuilles matures de commanditaires et sélectionner des actifs aux côtés d'associés commandités de grande qualité, en mettant l'accent sur les secteurs mal desservis et inefficaces du marché

Co-investissements, 20 à 40 %

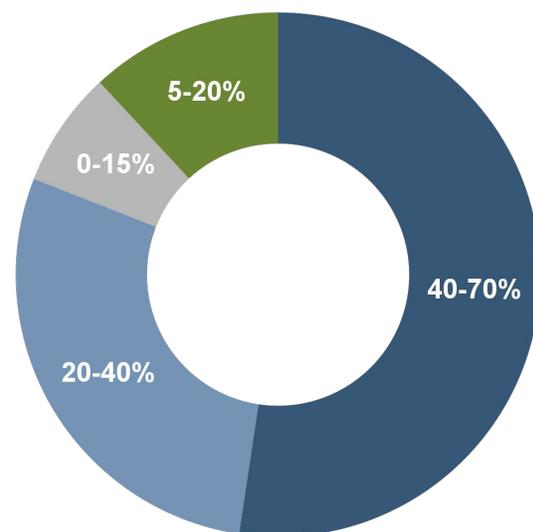
S'approvisionner de façon sélective auprès de gestionnaires les plus performants, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest

Primaires, 0 à 15 %

Investir sélectivement avec des gestionnaires de capital de croissance de premier plan et de rachats de petites et moyennes entreprises, avec qui nous avons de solides relations

Tranche de liquidité, 5 à 20 %

Investir dans des titres liquides qui contribuent aux rendements globaux du fond



L'objectif de l'investissement et le rendement cible du Fonds ne sont pas garantis. Les modalités énoncées aux présentes sont spéculatives et peuvent être modifiées. Veuillez consulter la section « Rapports sur le rendement » en annexe pour les notes en bas de page. Rien ne garantit que les projections d'allocation discutées seront atteintes et elles sont fournies à titre indicatif seulement.

Résumé des principaux termes

Structure	Le Sagard Private Equity Strategies Fund (« Access Fund ») est une fiducie ontarienne gérée par iCapital Network Canada Ltd. (« iCapital »). Le fonds sous-jacent, Sagard Private Equity Strategies LP (« Master Fund »), est une société en commandite de l'Ontario, dont Sagard Private Equity Strategies GP Inc. (« Sagard ») est le commandité		
Offre	Le Access Fund proposera des unités de série F, des unités de série A, des unités de série X et des unités de série I, disponibles en \$CA et US\$		
Admissibilité des investisseurs	Les investisseurs accrédités canadiens en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables		
Investissement min.	25 000 \$CA initialement ; 500 \$CA par la suite		
Distributions	Le Access Fund n'a généralement pas l'intention d'effectuer des distributions aux détenteurs d'unités		
Souscriptions et évaluations	Les souscriptions mensuelles sont acceptées à la VL le premier jour ouvrable de chaque mois ; elles doivent être soumises au plus tard 10 jours ouvrables avant. Évaluations mensuelles le dernier jour ouvrable de chaque mois		
Rachats	Les rachats sont acceptés tous les trimestres à la VL de la fin du trimestre à partir du 30 juin 2025, moyennant un préavis de 75 jours calendaires. Aucun plafond sur les rachats au Access Fund; toutefois, le rachat en espèces des unités sera limité au montant indirectement accepté par le Master Fund. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, suspendre les rachats. Le Access Fund peut facturer des frais de rachat anticipé de 3 % de la VL pour les rachats effectués dans un délai de deux ans		
Lancement et durée	Le Access Fund a été lancé en janvier de 2025 en tant qu'instrument permanent		
Période d'investissement précoce	Les investisseurs qui souscriront au Fonds avant le 1er juin 2025 participeront à tout rehaussement potentiel du portefeuille initial – voir la page suivante pour plus de détails. Ainsi, ces investisseurs ne pourront pas racheter leur investissement avant le 30 juin 2025		
Admissibilité aux régimes enregistrés	Les unités peuvent être investies par des régimes enregistrés comme les REER, les FERR, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI		
Intérêt reporté*	12,5 % du rendement total, soumis à un seuil de 8 % et à un niveau de référence avec un rattrapage de 100 %; calculé et distribuable trimestriellement		
Frais de gestion* et codes de Fonds	Frais de gestion	Codes de Fonds (CA)	Codes de Fonds (US)
<i>Série F</i>	1,5 % par an de la VL	ICN100SV	ICN200SV
<i>Série A</i>	2,5 % par an de la VL (incluant des frais de service conseiller de 1,0 %)	ICN100SA	ICN200SA
<i>Série X</i>	1,2 % par an de la VL (incluant une remise de 0,3 % pour les souscriptions effectuées avant le 1er juin 2025)	ICN100SX	ICN200SX

* Plus taxes applicable.

FAQ

Quels sont les avantages d'investir en private equity?

Le private equity a historiquement surpassé les actions cotées en bourse et offre un potentiel de rendement plus élevé que d'autres catégories d'actifs privés comme l'immobilier, le crédit privé et les infrastructures. Investir en private equity donne accès à un univers plus large d'opportunités d'investissement qui ne sont pas disponibles sur les marchés publics, permet une plus grande diversification du portefeuille et peut également générer des rendements plus élevés grâce à la capacité d'apporter des améliorations opérationnelles significatives au sein des compagnies en portefeuille.

Qu'est-ce qui différencie le Fonds Sagard Private Equity Strategies de ses pairs?

Bien que les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs, l'équipe qui gère le Fonds a surpassé ses pairs sur le long terme. L'équipe du Fonds a démontré une surperformance constante et significative par rapport à l'indice de référence Cambridge sur plusieurs périodes. Cette surperformance est due à sa profonde expertise, à son accès et à son vaste réseau bâti sur plus de 20 ans dans le domaine du private equity.

Comment les rendements sont-ils générés pour les investisseurs du Fonds?

Le Fonds cherchera à tirer parti des relations de longue date de PEM avec des commanditaires de fonds de private equity de petite et moyenne taille, des investisseurs institutionnels, des intermédiaires, des conseillers et d'autres acteurs du marché afin de donner accès à des investissements en private equity qui répondent à l'objectif d'investissement du Fonds. Les rendements devraient être générés par l'appréciation à long terme du capital des investissements du Fonds, obtenue grâce à des améliorations opérationnelles, à une croissance stratégique et à la réalisation de valeur.

Quand puis-je souscrire au Fonds?

Le Fonds accepte les souscriptions mensuellement le premier jour ouvrable du mois. Un ordre d'achat doit être passé et les documents de souscription signés doivent être soumis à iCapital au plus tard 12 jours ouvrables avant la date de souscription. Les souscriptions doivent être financées huit jours ouvrables avant la date de souscription prévue.

Que faire si je souhaite vendre mes parts du Fonds?

Le Fonds offre des liquidités trimestrielles avec un préavis de 75 jours civils; le paiement sera fait environ 70 jours après la fin du trimestre. Il n'y a pas de limite aux rachats du Fonds d'accès; toutefois, les rachats du Fonds principal sont limités à 5 % de la valeur liquidative du Fonds principal par trimestre. En outre, le Fonds d'accès peut facturer des frais de rachat anticipé de 3 % de la valeur liquidative pour toute part rachetée dans les deux ans suivant la souscription.

Quand vais-je recevoir ma première distribution et à quelle fréquence vais-je recevoir les distributions futures?

Le Fonds d'accès n'a généralement pas l'intention de faire des distributions aux porteurs de parts. Il s'agit d'une stratégie conçue pour offrir une appréciation à long terme du capital.

Rapports de performance (1 sur 2)

¹ Les actifs sous gestion (« ASG ») au 30 septembre 2024 correspondent à la somme des éléments suivants :

- la valeur liquidative des fonds de private equity, de capital-risque, de crédit privé et de soins de santé, y compris les engagements de capital non appelés de ces fonds et l'effet de levier inutilisé;
- la valeur brute de l'actif des biens immobiliers sous-jacents des fonds immobiliers Sagard et des comptes distincts;
- la juste valeur des actifs détenus dans les véhicules de co-investissement gérés par Sagard et des engagements de capital non appelés de ces véhicules de co-investissement;
- les ASG d'autres gestionnaires contrôlés par Sagard, y compris l'ASG des fonds de fonds du trimestre précédent, ajustés pour tenir compte des clôtures ultérieures durant le trimestre de reporting actuel (ASG pro forma prévus pour l'acquisition de PEM), et
- la juste valeur de tous les autres actifs gérés par Sagard qui ne sont pas inclus par ailleurs dans les clauses ci-dessus.

Notre définition des ASG n'est fondée sur aucune définition contenue dans nos accords de gestion de fonds. En outre, notre calcul peut différer de la façon dont la SEC définit les « actifs réglementaires sous gestion » dans le formulaire ADV et de la définition des ASG utilisée par d'autres gestionnaires d'actifs.

² Comprend les employés de Sagard Holdings Inc. et de Sagard SAS ainsi que les sociétés affiliées de Sagard Holdings Management Inc., de Grayhawk Investment Strategies Inc. et d'EverWest Real Estate Investors, LLC.

³ Nombre d'années d'expérience par individu dans le secteur du private equity en date d'octobre 2024.

⁴ La stratégie actuelle du compte géré séparément de PEM à compter de 2005 et de 2010 est une performance hypothétique qu'aucun investisseur n'a réellement obtenue et reflète la stratégie d'investissement actuelle à déclarer pour les clients du compte géré séparément. La performance du compte géré séparément à compter de 2010 reflète un long historique de performance de l'entreprise à partir d'un moment où la transition a commencé à diminuer les investissements plus importants dans les fonds de rachat. Cette transition s'est produite au cours de la dernière décennie et se reflète mieux dans le pourcentage des fonds d'acquisition de grande ou de méga capitalisation par rapport au total des fonds d'acquisition dans lesquels l'entreprise a investi sur une base agrégée de 5 années. L'année 2013 a été la dernière année relativement active de fonds à forte capitalisation et, à l'instar d'autres modifications de la stratégie, il a fallu du temps pour qu'elle soit pleinement exécutée, dans ce cas-ci, la réduction des fonds de rachat à grande capitalisation. De plus, le point de départ de 2010 permet de démontrer la performance sous-jacente de l'année vintage pour au moins 10 années d'exécution, car les deux dernières années complètes de performance ne sont pas significatives en raison de la courbe en j (partenariats de fonds seulement). La performance du compte géré séparément illustre la qualité de la base de profit brut dont nous nous approvisionnons, en particulier parce que les co-investissements de rachat proviennent principalement de nos relations actives. Les exclusions dans les directs et les achats ont une incidence importante sur la performance. Les années vintage 2022 et 2023 ne sont pas significatifs (« NM ») en raison de la nature à long terme du private equity et de sa courbe en J connexe; ils sont regroupés dans les totaux à titre indicatif seulement.

La performance nette de la stratégie actuelle du compte géré séparément de PEM comporte les ajustements suivants :

L'impact de toute vente secondaire dirigée par le client qui allait à l'encontre de la recommandation de PEM, le cas échéant, est supprimé. Tous les actifs vendus de cette manière ont été traités comme étant vendus à la position de VL actuelle au moment de la vente.

Retrait des investissements autres que des investissements en private equity (dette)

La performance totale est calculée en fonction de l'application d'un tarif modèle. Les clients individuels du compte géré séparément de PEM ont affiché une performance d'investissement différente de celle indiquée dans cette présentation. Les frais énumérés ci-dessous sont fondés sur l'équivalent en frais de la VL que les investisseurs du compte géré séparément avec un engagement annuel de 50 millions de dollars pourraient s'attendre à recevoir. Les frais ont été calculés selon la méthode suivante :

Investissements dans les années vintage de 2005 à 2023 et de 2010 à 2023

Les charges sont réparties par stratégie et par période sous-jacente

Les frais et l'intérêt reporté sont calculés client par client en supposant un seuil de 8 % à l'aide de ce qui suit :

Entreprise – calculés à l'aide de la structure libre de base de 50 points de base et d'un intérêt reporté de 5 %

Rachat – calculés selon la structure tarifaire de 22 points de base et un intérêt reporté de 0 %

Directs – calculés à l'aide de la structure tarifaire de 80 points de base et d'un intérêt reporté de 10 %

⁵ Le bilan des petites et moyennes entreprises établi en 2010 est une performance hypothétique qu'aucun investisseur n'a réellement obtenue et qui reflète les catégories d'actifs d'investissement proposées à déclarer qui seront offertes au véhicule de détail. La performance du compte géré séparément à compter de 2010 reflète un long historique de performance de l'entreprise à partir d'un moment où la transition a commencé à diminuer les investissements plus importants dans les fonds de rachat. Cette transition s'est produite au cours de la dernière décennie et se reflète mieux dans le pourcentage des fonds d'acquisition de grande ou de méga capitalisation par rapport au total des fonds d'acquisition dans lesquels l'entreprise a investi sur une base agrégée de 5 années. L'année 2013 a été la dernière année relativement active de fonds à forte capitalisation et, à l'instar d'autres modifications de la stratégie, il a fallu du temps pour qu'elle soit pleinement exécutée, dans ce cas-ci, la réduction des fonds de rachat à grande capitalisation. De plus, le point de départ de 2010 permet de démontrer la performance sous-jacente de l'année vintage pour au moins 10 années d'exécution, car les deux dernières années complètes de performance ne sont pas significatives en raison de la courbe en j (partenariats de fonds seulement). La performance du compte géré séparément illustre la qualité de la base de profit brut dont nous nous approvisionnons, en particulier parce que les co-investissements de rachat proviennent principalement de nos relations actives. Les exclusions dans les directs et les achats ont une incidence importante sur la performance. Les années vintage 2022 et 2023 ne sont pas significatifs (« NM ») en raison de la nature à long terme du private equity et de sa courbe en J connexe; ils sont regroupés dans les totaux à titre indicatif seulement.

La performance nette du bilan des petites et moyennes entreprises établi par PEM comporte les ajustements suivants :

L'impact de toute vente secondaire dirigée par le client qui allait à l'encontre de la recommandation de PEM, le cas échéant, est supprimé. Tous les actifs vendus de cette manière ont été traités comme étant vendus à la position de VL actuelle au moment de la vente.

Retrait des investissements autres que des investissements en private equity (dette)

La performance totale est calculée en fonction de l'application d'un tarif modèle. Les clients individuels du compte géré séparément de PEM ont affiché une performance d'investissement différente de celle indiquée dans cette présentation. Les frais énumérés ci-dessous sont fondés sur l'équivalent en frais de la VL que les investisseurs du compte géré séparément avec un engagement annuel de 50 millions de dollars pourraient s'attendre à recevoir. Les frais ont été calculés selon la méthode suivante :

Investissements dans les années vintage de 2010 à 2023

Les charges sont réparties par stratégie et par période sous-jacente

Les frais et l'intérêt reporté sont calculés client par client en supposant un seuil de 8 % à l'aide de ce qui suit :

Rachat – calculés selon la structure tarifaire de 22 points de base et un intérêt reporté de 0 %

Investissements directs – calculés à l'aide de la structure tarifaire de 80 points de base et d'un intérêt reporté de 10 %

Le bilan des petites et moyennes entreprises en matière de PEM est ventilé en catégories d'actifs et de sous-actifs suivantes : « Investissements directs (capital de croissance/rachat de petites et moyennes entreprises) » et « Rachats (capital de croissance/rachat de petites et moyennes entreprises) ». Ces catégories d'actifs ont été choisies parce qu'elles sont représentatives de la stratégie d'investissement actuelle de PEM, mais elles ne représentent pas la performance réellement obtenue par un fonds ou un compte client de PEM. Les rachats excluent deux fonds (Capital International VI et Pangaia II) qui sont des rachats de petite ou moyenne envergure dans le reste du monde et excluent également les rachats de grande capitalisation qui ne font pas partie de la stratégie d'investissement actuelle. Les investissements directs excluent les co-investissements à grande capitalisation, car il s'agit d'une composante dévalorisée de la stratégie d'investissement après 2009.

⁶ Toute la performance de PEM est nette de tous les frais et dépenses, tant dans les fonds sous-jacents qu'au niveau de PEM, sauf indication contraire. PEM ne verse pas de frais ni d'intérêt reporté aux gestionnaires sous-jacents pour les co-investissements directs. Le TRI net n'est fourni qu'à titre indicatif et différentes méthodes de calcul pourraient produire des rendements nets sensiblement différents.

⁷ Les indices de référence de Cambridge représentent la performance médiane pour chaque indice de référence respectif.

⁸ Données au 30/06/2024, basées sur la performance de l'année millésimée (2010-2023) pour la stratégie actuelle de PEM SMA (fonds Global Venture et Primary & Co-investissements de Growth Equity / Small & Mid-Market Buyout). Les sous-classes d'actifs ont été sélectionnées car elles sont représentatives de la stratégie d'investissement actuelle de PEM, mais ne représentent pas la performance réellement obtenue par un fonds ou un compte client de PEM. La performance indiquée ci-dessus est généralement associée à un investisseur engageant environ 50 millions de dollars par an. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

⁹ Les rendements cibles ne tiennent pas compte de l'impact potentiel des variations de l'économie, du marché ou du taux de change, qui pourraient influencer sur le rendement du Fonds. Par conséquent, les rendements cibles sont purement illustratifs et comportent des limites. Ils sont fondés sur les hypothèses de PEM et les conditions actuelles du marché. Les rendements cibles visent à démontrer la construction de portefeuille envisagée, mais ils ne reflètent pas la performance réelle, qui peut être influencée par divers facteurs de risque incontrôlables. Rien ne garantit que le Fonds atteindra son objectif d'investissement, son rendement cible ou tout autre objectif. Contrairement à la performance réelle, le rendement cible ne peut pas tenir compte de l'incidence que peuvent avoir les facteurs économiques, de marché et autres sur la mise en œuvre d'un programme d'investissement réel. Les rendements des actifs sous-jacents peuvent varier considérablement en fonction des conditions du marché et des changements dans la répartition du portefeuille. La capacité du Fonds à atteindre le rendement cible est soumise aux facteurs de risque décrits dans les documents d'offre définitifs.

Rapports de performance (2 sur 2)

Clause de non-responsabilité concernant les performances passées

Les performances passées présentées ici ne sont pas nécessairement indicatives des résultats futurs et rien ne garantit qu'un fonds mentionné ici obtiendra des résultats comparables ou qu'il sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie d'investissement ou d'atteindre son objectif d'investissement.

Clause de non-responsabilité concernant les objectifs de rendement

Les objectifs de rendement, les prévisions et les estimations (y compris, sans s'y limiter, tout taux de rendement cible) inclus ici sont nécessairement de nature spéculative, impliquent des éléments de jugement subjectif et d'analyse et sont basés sur diverses hypothèses formulées par la Société en relation avec la stratégie d'investissement poursuivie par le fonds mentionné ici. Il est possible que certaines ou toutes ces hypothèses s'avèrent incorrectes ou varient considérablement des résultats réels. Tout changement ou inexactitude dans ces hypothèses aura une incidence sur les résultats réels. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des objectifs de rendement indiqués ici. De plus, bien que la Société se concentre généralement sur des investissements qui devraient fournir de tels objectifs de rendement, il n'est pas certain que chaque investissement effectué produira de tels rendements. Les objectifs de rendement sont hypothétiques et ne reflètent pas les rendements réels d'un client ou d'un investisseur de la Société. Aucune assurance, représentation ou garantie n'est donnée par quiconque que les objectifs de rendement seront atteints et il ne faut pas s'y fier indûment.

Clause de non-responsabilité concernant le capital recyclé

Les rendements présentés ici comprennent tous les rendements générés par le capital et les bénéfices réinvestis. Sans ce capital réinvesti, les rendements présentés ici pourraient être sensiblement inférieurs.

Clause de non-responsabilité concernant la facilité de crédit

Certains fonds empruntent dans le cadre d'une facilité de crédit (parfois appelée « ligne de souscription ») pour effectuer des investissements et payer des dépenses, ainsi qu'à d'autres fins dans la mesure permise par le contrat de partenariat du fonds. Ces emprunts au niveau du fonds pour financer des investissements ont une incidence sur les calculs du TRI net, car celui-ci est calculé sur la base des décaissements et des rendements des investisseurs, et en tant que tel, les rendements dépendent du montant et du moment des contributions en capital des investisseurs. Dans la mesure où un fonds utilise des fonds empruntés à l'avance ou au lieu d'appeler des capitaux, les investisseurs effectuent des contributions en capital plus tardives ou plus petites. Par conséquent, cet emprunt au niveau du fonds se traduit par un TRI net plus élevé que si des capitaux avaient été appelés pour financer les investissements, même en tenant compte des frais d'intérêt associés à l'emprunt.

Reconnaissance et avis de non-responsabilité

En acceptant la réception du présent document et en examinant son contenu, vous reconnaissez avoir lu et accepté les modalités suivantes.

Les informations contenues dans le présent document sont présentées sous forme de résumé pour faciliter la présentation. Elles ne sont pas complètes et il ne faut pas s'y fier en tant que tel. Les informations présentées dans le présent document ont été recueillies auprès de diverses sources que Sagard estime exactes, mais qu'elle n'a pas été en mesure de vérifier de façon indépendante et ne garantit pas leur exactitude. Pour faciliter la présentation, Sagard a inclus dans cette présentation des informations sur certaines de ses sociétés affiliées et de ses partenaires de l'écosystème, dont Sagard SAS, Diagram Corporation et Grayhawk Investment Strategies Inc., qui sont intégrés aux présentes sans vérification indépendante par Sagard.

Le document ci-joint vous est fourni étant entendu que vous comprendrez et accepterez ses limites inhérentes, vous ne vous y appuyerez pas pour prendre ou recommander une décision d'investissement relativement à des titres qui pourraient être émis, et vous ne l'utiliserez qu'aux fins de discuter avec Sagard de votre intérêt préliminaire à investir dans une transaction du type décrit ici. Tout investissement sur les marchés privés est exposé à divers risques ; ces risques doivent être soigneusement examinés par les investisseurs potentiels avant qu'ils ne prennent une décision d'investissement. Chaque investisseur potentiel devrait consulter ses propres conseillers professionnels sur les questions juridiques, fiscales, comptables, réglementaires et connexes avant d'investir.

Les investissements dans tout fonds parrainé par Sagard n'ont pas et ne seront ni recommandés ni approuvés par aucune commission des valeurs mobilières ou autorité de réglementation fédérale, provinciale ou étatique. Les autorités susmentionnées ne se sont pas prononcées sur l'exactitude ni sur la pertinence du présent résumé.

Sagard Holdings Manager (Canada) Inc. est inscrite à titre de courtier sur le marché exempté dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse et agira à titre de courtier sur les achats de participations par des investisseurs canadiens dans les provinces canadiennes où Sagard Holdings Manager (Canada) Inc. est inscrite à titre de courtier sur le marché exempté. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario est l'organisme de réglementation principal de Sagard Holdings Manager (Canada) Inc. Sagard Holdings Manager (Canada) Inc. est également enregistrée à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire de fonds d'investissement au Québec et en Ontario. Performance Equity Management, LLC est inscrite à titre de conseiller en investissements en vertu de la loi américaine Investment Advisers de 1940, telle que modifiée, et en tant que gestionnaire de portefeuille en Ontario.

Certains énoncés et certaines informations contenus dans ces documents représentent ou sont fondés sur des énoncés « prospectifs » ou des informations fondées sur l'expérience et les attentes à l'égard de ces types d'investissements. Les énoncés prospectifs contenus dans ces documents comprennent des énoncés concernant, entre autres, des projections, des prévisions ou des estimations de flux de trésorerie, des bénéfices ou des rendements, des analyses de scénarios, de la composition proposée ou attendue de portefeuille et des événements, performances ou attentes futurs anticipés. Par exemple, de tels énoncés sont parfois indiqués par des mots comme « s'attendre à », « estimer », « croire », « prévoir », « chercher à », « peut », « avoir l'intention », « tenter », « sera susceptible », « devrait » ou des éléments négatifs de ces énoncés et des expressions semblables. Les énoncés prospectifs sont par nature incertains, et ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumis à de nombreux risques, incertitudes et hypothèses difficiles à prévoir. Par conséquent, les événements ou résultats réels ou la performance réelle de Portage Ventures, de Portage Capital Solutions, de Sagard Credit Partners, de Sagard Senior Lending Partners, de Sagard Healthcare Partners et de Sagard Private Equity Canada peuvent différer sensiblement de ceux reflétés ou envisagés dans de tels énoncés prospectifs en raison de divers facteurs. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite quant aux énoncés et informations prospectifs et aucune confiance induite ne devrait être accordée à ces énoncés et informations prospectifs. Sagard n'a aucune obligation et ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour ces documents ou les énoncés prospectifs énoncés aux présentes, sauf si la loi l'exige. De plus, à moins que le contexte ne l'exige autrement, les mots « comprend », « y compris », « comprenant » et autres mots d'importance similaire se veulent illustratifs plutôt que restrictifs.

Les informations contenues dans les documents ci-joints reflètent les intentions générales de Sagard. Rien ne garantit que ces intentions ne changeront pas ou ne seront pas ajustées en fonction de l'environnement dans lequel Sagard évoluera. Certaines déclarations contenues dans ces documents contiennent des indications de performances antérieures. Les performances passées et les données historiques ne sont pas nécessairement indicatives des activités ou des performances futures, et rien ne garantit que Sagard obtiendra des résultats comparables. Les conclusions et les opinions ne garantissent aucun événement ou performance futurs. Ni Sagard ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées ne sont responsables des erreurs ou omissions dans les informations ou des pertes ou dommages subis.

Les documents contenus dans le présent document sont fournis à titre indicatif seulement et ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de participation dans tout véhicule d'investissement géré par Sagard.

Les informations contenues dans le présent document sont destinées uniquement aux « acheteurs qualifiés » au sens de la loi Investment Company de 1940 des États-Unis et, au Canada, aux « investisseurs qualifiés » au sens de la législation applicable sur les valeurs mobilières. Une telle offre ou sollicitation ne doit être faite qu'en vertu d'un memorandum d'investissement privé confidentiel ou d'un document similaire, qui qualifie dans son intégralité les informations énoncées aux présentes et contient une description des risques d'investissement. Le document ci-joint est également qualifié par référence à tout contrat de société en commandite ou document similaire et contrat de souscription relatif à un véhicule d'investissement géré par Sagard. Tous ces autres documents relatifs à un véhicule d'investissement géré par Sagard doivent être examinés attentivement avant de réaliser un investissement.

Ce document, qui a été préparé uniquement à des fins d'information par Sagard, est confidentiel et vous est fourni sur l'entente expresse qu'il ne sera ni reproduit ni transmis par vous à des tiers sans le consentement écrit préalable de Sagard. Sans limiter la portée de ce qui précède, vous (et vos employés et mandataires) convenez que vous conserverez la confidentialité des informations contenues dans le présent document, telles qu'elles sont fournies, et que vous ferez en sorte que vos administrateurs, associés, dirigeants, employés, conseillers professionnels et représentants n'utilisent ces informations qu'à des fins d'information et à aucune autre fin, et que vous ne les divulguez à aucune autre partie. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu du présent document, vous êtes par la présente informé que l'utilisation, la diffusion, la citation ou la reproduction de ce document est strictement interdite et pourrait être illégale. Un investissement dans un fonds géré ou conseillé par Sagard ou une société affiliée comporte un degré de risque important. Rien ne garantit que le Fonds sera en mesure de générer des rendements pour ses investisseurs ni que les rendements seront aux niveaux actuellement prévus par Sagard. Le succès du Fonds dépendra de nombreux facteurs, dont la capacité de Sagard à identifier, sélectionner, conclure et sortir des investissements appropriés. La négociabilité et la valeur d'un tel investissement, et donc le rendement du Fonds sur un tel investissement, dépendront de nombreux facteurs indépendants de la volonté du Fonds ou de Sagard. Rien ne garantit que le Fonds ou Sagard évalueront correctement la nature et l'ampleur des divers facteurs qui pourraient influencer sur la valeur de ses investissements. Un investissement dans le Fonds est soumis à un certain nombre de risques importants et de limites importantes qui sont décrits dans le memorandum sur le placement privé. Veuillez consulter le memorandum sur le placement privé du fonds concerné pour obtenir de plus amples renseignements.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande.

Sauf indication contraire, les termes « dollars » et « \$ » désignent les dollars américains.

Sauf indication contraire, toutes ces informations sont présentées en date du 30 janvier 2025.

Sagard® et Portage Ventures® sont des marques déposées de Sagard et de ses sociétés affiliées. Tous droits réservés.

Version : 2501300900